

Le traitement de la Guerre du Pacifique entre la Bolivie, le Pérou et le Chili (1879-1884) dans les publications françaises

Alice Vasseur

Laboratoire IHRIM

(Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités)

AU COURS DE LA GUERRE DU PACIFIQUE, la France joue un rôle diplomatique officiel assez discret, mais actif, pour défendre les intérêts de ses nationaux touchés par le conflit. De son côté, la presse française a généralement parlé en détail de cette guerre, tout au long de son déroulé. C'est pour cela que nous avons souhaité voir si ce conflit avait intéressé d'autres types de publications et de personnes, au-delà de la presse et de la diplomatie. Nous avons appelé cela « publications françaises » afin de rassembler des livres de droit, d'histoire, de littérature, de géographie, de récits de voyage, tout comme des livres traitant de l'univers militaire.

La Guerre du Pacifique trouve son origine dans un conflit de frontière entre le Chili et la Bolivie au sujet d'une zone disputée où se trouvaient des gisements de salpêtre et de guano¹. En 1878, le président bolivien Hilarión Daza augmente les impôts payés par les entreprises étrangères, majoritairement chiliennes, sur les exploitations salpêtrières dans le désert d'Atacama². Après le refus des compagnies chiliennes de payer cet impôt, la Bolivie décide de vendre leurs biens aux enchères³. Alors, le 14 février 1879, un bataillon chilien occupe le port d'Antofagasta pour défendre les biens des entreprises, et le 1^{er} mars, la Bolivie déclare la guerre au Chili⁴. Un traité secret d'assistance mutuelle entre le Pérou et la Bolivie est révélé au public, et le 5 avril 1879 le Chili déclare la guerre aux deux alliés⁵. Les Chiliens parviennent à signer un traité de paix avec le Pérou le 20 octobre 1883, et une trêve indéfinie avec la Bolivie le 4 avril 1884⁶.

Pour cet article, nous avons utilisé uniquement les ressources numérisées par la Bibliothèque Nationale Française sur son site internet

Gallica.fr. Il s'agit avant tout d'une analyse quantitative. Ce qui nous intéresse, c'est de voir si cette guerre est simplement mentionnée dans des ouvrages parus en français entre 1879 et 1885. En ce sens, nous avons même recensé, et cité ici, les fois où le conflit n'apparaît qu'à travers une rapide allusion. Cela nous permet déjà de faire un bilan de l'intérêt porté à cette guerre. Au-delà de cette étude quantitative, nous avons fait un traitement qualitatif de la plupart des extraits choisis pour cet article, afin de souligner les prises de parti, les inexactitudes dans la transmission d'informations, ou bien pour voir dans quels contextes et pour servir quels propos les auteurs font référence à la guerre. Pour cela, nous avons voulu savoir sous quel angle ces livres écrits et publiés en France ont présenté ce conflit, alors qu'en parallèle ce pays menait une diplomatie d'influence pour défendre les intérêts de ses nationaux⁷.

Il était possible de suivre une organisation chronologique ou bien quantitative des extraits. Nous avons préféré une organisation thématique, réunissant deux par deux les thèmes des ouvrages étudiés : militaire et droit, littérature et exploration, géographie et histoire. Enfin, nous précisons que certains livres étudiés ne sont pas écrits par des Français mais ils ont été traduits et publiés en France rapidement et pendant la guerre, nous les avons donc gardés parce qu'ils montrent un intérêt porté à ces ouvrages par les Français.

La Guerre du Pacifique vue par les militaires et les analystes du droit

Les ouvrages militaires

Un premier type de publications s'est intéressé un peu à ce conflit, de manière logique : les publications traitant de sujets militaires. Les premiers mois de combats ont lieu sur mer⁸. Ces batailles navales ont été souvent suivies et commentées dans la presse française⁹. De plus, certains pays européens avaient des flottes présentes sur la côte Pacifique du Chili, du Pérou et de la Bolivie, notamment la France avec le *Petit-Thouars*¹⁰. Ici, une publication en particulier a consacré plusieurs lignes à un combat qui a été très commenté dans les journaux français : la bataille d'Iquique en mai 1879. On peut ainsi lire dans *Les torpilles : art militaire sous-aquatique* écrit par le major H. de Sarrepoint en 1880 :

Le nom de ce cuirassé péruvien [le *Huascar*] devait bientôt se trouver mêlé à d'autres événements : ceux de la guerre du Chili contre la Bolivie et le Pérou. Au cours du mois de mai 1879, deux navires chiliens bloquaient le port d'Iquique ; c'étaient : la *Esmeralda*, corvette en bois, commandant don Arturo Prat, et la *Covadonga*, aviso-transport également en bois, commandant don Carlos Condell. Le 21 mai, vers huit heures du matin, ils étaient attaqués par des navires péruviens : le *Huascar* et l'*Independencia*. Le récit du combat d'Iquique ne saurait entrer dans le cadre de cet ouvrage. Il convient, toutefois, de rappeler ici que le *Huascar* prit à partie la *Esmeralda* ; qu'il la frappa trois fois de son éperon et, du dernier coup, la coula ; enfin, que l'action engagée entre les deux navires ne dura pas moins de trois heures quarante-cinq minutes [...].¹¹

Ce combat a impressionné les Européens, notamment les Français, comme on peut le voir dans la presse, mais aussi dans la note de bas de page insérée par l'auteur vers la fin du paragraphe :

La *Esmeralda* coulant n'en continuait pas moins le feu de ses pièces ; elle avait cloué le pavillon national à son grand mât ; l'équipage criait : " Viva Chili [sic]! ". Son héroïque commandant, don Arturo Prat, s'était jeté à l'abordage sur le pont du *Huascar*... il s'y fit tuer, la hache à la main.¹²

La référence à cette bataille navale de la Guerre du Pacifique a pour but de faire des observations purement techniques sur les capacités de combat de certains navires. On le remarque dans ce paragraphe, mais surtout dans une autre note de bas de page où il détaille l'artillerie et la composition du *Huáscar* et de l'*Independencia*. Cela s'adresse donc à un public restreint intéressé par ces questions techniques. Toutefois, l'auteur ne se contente pas de ces descriptions factuelles puisqu'il ajoute du *récit historique*, en dépit de cette prétention : « Le récit du combat d'Iquique ne saurait entrer dans le cadre de cet ouvrage ». En effet, après avoir introduit l'événement, il commence bien par dire : « Au cours du mois de mai [...] »¹³. Le présupposé ici, comme fonction discursive, est que les lecteurs français seront intéressés par ces quelques lignes de récit épique de ce conflit lointain. La qualification du commandant chilien Arturo Prat comme étant « héroïque » n'est pas à considérer comme une prise de parti pour le camp chilien : cette histoire a été admirée de manière unanime déjà à l'époque, et encore aujourd'hui dans l'historiographie internationale.

Pour terminer, nous avons recensé dans le *Répertoire d'articles militaires pris des journaux de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de la Suisse*¹⁴ de 1882, plusieurs références à des articles publiés dans

le *B.R.O.*, le *Bulletin de la Réunion des Officiers*, au sujet de la Guerre du Pacifique. Au total, dans cet ouvrage de 1882 nous pouvons recenser six articles. Malheureusement, aucun n'est trouvable en format numérique.

Les ouvrages de droit

Conflit de frontière en premier lieu, la Guerre du Pacifique a pour conséquence la conquête de territoires boliviens et péruviens par le Chili. De ce fait, les questions liées au droit international ont rapidement été soulevées, notamment au sujet de la souveraineté des États.

On trouve ainsi une évocation de ce conflit dans le livre *Études sur la juridiction consulaire en pays chrétiens et en pays non chrétiens et sur l'extradition* écrit par William Beach Lawrence et publié en français en 1880. Le problème posé ici est celui de l'achat d'un bateau au Pérou par un Américain pendant la guerre :

Une question s'étant levée pendant la guerre actuelle entre le Pérou et le Chili, quant aux droits d'un navire acheté à l'étranger par un Américain de hisser le drapeau des États-Unis, M. Evarts écrivit à M. Christiancy, ministre à Lima, le 8 mai 1879 : Il est vrai qu'il n'y a aucune loi qui permette à un vaisseau étranger de se servir du drapeau américain, mais il n'y a aucune prohibition de le faire au-delà de la juridiction des États-Unis, ni aucune loi qui le punisse [...].¹⁵

La guerre n'est pas étudiée en particulier ici, ni le droit international ; il s'agit de la citer comme prétexte pour s'interroger sur le droit nord-américain surtout.

Dans une autre publication, on trouve une analyse de la question de la médiation des États-Unis entre les belligérants. On peut ainsi lire dans le premier tome du *Traité de droit international* de F. de Martens :

Les États-Unis de l'Amérique du Nord ont la prétention de diriger les relations extérieures de tous les États américains. On connaît l'aphorisme : « l'Amérique appartient aux Américains ». Les États-Unis l'ont modifié depuis longtemps de la manière suivante : « l'Amérique appartient aux Américains du Nord – aux yankees. » Ils ont défendu au Chili, vainqueur du Pérou après une guerre de presque deux ans, de s'annexer la moindre portion du territoire péruvien. En novembre 1881, ils ont déclaré au gouvernement chilien qu'il était « contraire aux lois qui doivent régir les relations entre peuples civilisés, d'imposer, comme condition *sine qua non* de la paix, l'annexion au Chili de territoires appartenant incontestablement au Pérou.¹⁶

L'allusion à la doctrine Monroe, nommée ainsi directement ou non, est souvent soulignée de manière assez amère de la part des puissances européennes dans les correspondances diplomatiques françaises¹⁷. De plus, la critique de l'annexion de territoires par le Chili, est, elle aussi, communément critiquée à cette époque parmi les puissances neutres en particulier, car cela va à l'encontre de leurs intérêts économiques dans ces territoires.

Dans le troisième tome du même ouvrage on peut lire : « En 1882 les États-Unis offrirent d'intervenir comme médiateurs lors de la guerre entre le Chili et le Pérou d'une part et d'autre part la Bolivie, et ils s'acquittèrent en cette circonstance de toutes les obligations d'une puissance médiatrice »¹⁸. À la page 458, l'auteur ajoute dans la « Table générale alphabétique et analytique » : « CHILI (Le). – En 1881, les États-Unis de l'Amérique du Nord lui interdisent de s'annexer la moindre portion du territoire péruvien, I, 399 »¹⁹. La médiation des États-Unis dans cette guerre a beaucoup intéressé les Français, du point de vue diplomatique et financier. En effet, les ministres plénipotentiaires français à Lima et à Santiago racontent dans de nombreuses correspondances les différents échecs de médiation des États-Unis, et combien ceux-ci excluent pour cette raison les Européens dans les négociations de paix, les empêchant de défendre les intérêts de leurs nationaux impliqués dans le commerce au Pérou²⁰.

Pour finir, l'occupation des terres boliviennes et péruviennes fait aussi l'objet d'une rapide évocation de la guerre dans une autre publication sur le droit international : *Nouveau droit international public suivant les besoins de la civilisation moderne* de Pasquale Fiore. Il écrit ainsi dans une note de bas de page au sujet de l'occupation des territoires pendant une guerre : « [...] De même, le Chili occupa le Pérou plus d'un an »²¹.

La Guerre du Pacifique dans les ouvrages littéraires et récits d'exploration

La littérature

La catégorie dans laquelle nous avons recensé le moins d'occurrences de la Guerre du Pacifique est celle de la littérature. En effet, c'est seulement dans l'œuvre *Les Parisiennes* de Gaston Bérardi, publiée en 1882, que l'on trouve une référence directe à ce conflit à la page 342 :

[...] le professeur Herrmann, de Vienne, [...] vient de nous revenir, après avoir [...] consolé le Chili et le Pérou des horreurs de la guerre et fait un voyage étourdissant qui demanderait un Dumas [...].²²

D'abord, comme souvent dans ces évocations de la Guerre du Pacifique, la Bolivie est totalement oubliée ; ce conflit est à nouveau présenté comme une guerre seulement entre le Pérou et le Chili. On peut voir cela dans la presse, puisque le journal *La Lanterne* avait créé une rubrique nommée « la guerre chilo-péruvienne », excluant la Bolivie de fait, tout comme on retrouve souvent l'expression « conflit chilo-péruvien » dans les correspondances diplomatiques. Ensuite, comme il ne s'agit que d'une allusion en passant, cela laisse entendre un présupposé de l'auteur envers son lecteur selon lequel ce dernier aurait déjà connaissance de cette guerre. Il renvoie ici à une culture et une connaissance communes, puisqu'il ne prend pas la peine d'explicitement plus que cela son propos. Il se contente d'une phrase elliptique, sans besoin de dire de quelle guerre ou de quelles « horreurs » il s'agit. Cela s'explique par la présence assez importante de ce conflit dans la presse française entre 1879 et 1884.

Les récits de voyages

Pendant que les Chiliens combattaient les Péruviens et les Boliviens, et avançaient peu à peu vers la capitale Lima, en conquérant de plus en plus de territoire, au terme de leur victoire sur la mer²³, les voyageurs et explorateurs européens n'ont pas mis un terme à leurs explorations des terres et des mers sudaméricaines. Ce conflit apparaît ainsi dans certains récits. Nous en trouvons une référence dans *Gil Blas*, par exemple, alors que le journaliste raconte, dans un article du 21 septembre 1881, une anecdote de cette guerre rapportée par un certain M. Reclus (sans préciser lequel des célèbres frères)²⁴.

Un autre récit de voyage publié en 1881 évoque, sur plus d'une page, la Guerre du Pacifique. Il s'agit d'*À bord de « la Junon » : Gibraltar, Madère, les îles du Cap-Vert*, écrit par Gaston Lemay. À la page 301 il écrit d'abord sur le Chili :

La politique extérieure est occupée de quelques démêlés avec la Bolivie au sujet de tarifs douaniers et de rectifications de frontières. La discussion paraît calme quant à présent ; mais l'histoire contemporaine des républiques de l'Amérique du Sud nous a réservé déjà trop de surprises, pour qu'on puisse compter sur une longue paix.²⁵

Il ajoute une note de bas de page précisant que « [...] c'est ce différend, en effet, qui a amené la guerre actuelle entre le Chili, d'une part, la Bolivie et le Pérou, d'autre part »²⁶. L'auteur a écrit ces pages en 1878, ce qui explique le fait qu'il sous-estime ce conflit de frontière, et pourquoi il ne parle pas encore du Pérou, car le traité secret d'assistance mutuelle entre le Pérou et la Bolivie n'est pas encore révélé à ce moment-là²⁷. À travers la volonté de G. Lemay de démontrer sa thèse selon laquelle le Chili est en pleine ascension économique et à l'abri de crises majeures, à cette époque, on remarque la présence de préjugés courants sur « l'instabilité » des peuples hispano-américains²⁸. Ainsi, les intellectuels français ont utilisé les stéréotypes envers les Espagnols, en les associant à d'autres clichés sur les peuples indigènes, pour « expliquer » les fluctuations politiques de ces territoires. L'évocation de la Guerre du Pacifique semble ici avoir une fonction de recherche d'exactitude, de correction des informations précédemment écrites sur les pays étudiés, mais l'auteur souligne qu'il ne remet pas en question ce qu'il a écrit en 1878. On peut ainsi lire :

Malgré les désastres soufferts par le Pérou dans la guerre qu'il soutient contre le Chili, notre appréciation sur l'avenir de ce pays reste la même. De telles crises relèvent les nations, dont l'unité ne résulte pas d'une agglomération prématurée ou d'un expédient diplomatique.²⁹

En ce qui concerne le Pérou, l'auteur lui consacre deux pages (355-356), détaillant la situation politique du pays, avant le début de la guerre. Après avoir parlé de l'instabilité de ce contexte politique, il ajoute une note précisant :

Il est à craindre que la mort du président du Sénat n'ait entraîné la désorganisation du parti civil, amené par le président Prado à accentuer sa politique de militarisme et concouru ainsi à l'immixtion armée du Pérou dans le différend entre la Bolivie et le Chili qui vient d'éclater.³⁰

Un autre récit de voyage, en 1882, évoque rapidement la Guerre du Pacifique. Il s'agit d'un passager du même navire que précédemment : *Souvenirs d'un naturaliste à bord de la « Junon », suivis d'observations sur la météorologie et sur les colorations accidentelles des eaux de la mer* par L. Collot. Il écrit à la page 66 : « Lorsque j'ai passé à Lima pour la seconde fois, la question des nitrates et du Guano, qui devait amener un peu plus tard la Guerre du Pérou et de la Bolivie contre le Chili, préoccupait déjà vivement les esprits »³¹. Il convient de

noter que pour sa part, l'auteur ne se penche pas sur des explications politiques de la guerre, mais, cette fois-ci, il focalise le discours sur ce qui l'intéresse en tant que naturaliste, à savoir, que le conflit est né de la volonté de posséder les gisements.

Les évocations de la Guerre du Pacifique dans les ouvrages de géographie et d'histoire

La guerre vue par les géographes

Les publications de géographie sont, après celles d'histoire, celles ayant fait le plus de références à la Guerre du Pacifique entre 1879 et 1885. Cela s'explique d'abord parce qu'à chaque évocation de l'un des trois belligérants, il convenait de faire une rapide allusion au conflit en cours ou terminé, puisque celui-ci a engendré des changements frontaliers.

D'une part, on trouve ainsi plusieurs évocations succinctes de cette guerre dans plusieurs ouvrages. Dans *Géographie physique et politique de la France & des cinq parties du monde (10^e édition entièrement refondue)* de M. H. Pigeonneau publié en 1881, on peut lire à la page 518 : « Le Chili vient d'enlever à la Bolivie les ports qu'elle possédait sur l'océan Pacifique »³². Il convient de remarquer la formulation de cette information qui emphatise volontairement la « culpabilité » du Chili par l'utilisation d'un verbe à connotation presque sentimentale et une forme de personnification ; « enlever » au lieu de « conquérir », « annexer », « occuper », pour souligner une idée d'arrachement et de privation de ses biens. Cela renvoie à l'avis unanimement négatif des puissances étrangères sur l'action du gouvernement chilien pendant la guerre, comme nous l'avons vu dans les analyses des publications précédentes.

La même année, un ouvrage anonyme, imprimé par Schiller, intitulé *Quelques Mots sur la Guyane française* évoque très rapidement la Guerre du Pacifique au moment d'expliquer comment faire venir de la main d'œuvre vers la Guyane française :

Toutefois, la situation faite aux États-Unis aux enfants du céleste Empire, la ruine des grandes plantations du Pérou, par suite de la guerre entre ce pays et le Chili, permettent de pouvoir envisager cette question sous un nouveau jour et peut-être d'en trouver la solution pratique.³³

Ici, le conflit est cité pour représenter une forme d'espoir pour la France de récupérer les populations chinoises immigrées au Pérou, pour qu'elles viennent travailler en Guyane. Cela contraste fortement avec toutes les autres raisons pour lesquelles le conflit est évoqué dans les autres livres.

À la fin de la guerre, un ouvrage de géographie publié en 1884 par la Société de Géographie de Toulouse, *Congrès national des Sociétés françaises de géographie, 5^e, 7^e session, Toulouse, août 1884 : comptes rendus des travaux du congrès* fait une remarque succincte sur la Guerre du Pacifique dans une note de bas de page :

Depuis la guerre du Pérou et du Chili, ces États, pressés par le besoin d'argent, ont changé et abaissé le titre de leurs monnaies qui n'ont plus cette valeur ; mais il faut espérer qu'après la paix, la frappe se fera au titre primitif.³⁴

Il s'agit de la première évocation de la guerre pour un propos sur des questions économiques.

Un autre ouvrage de 1884, que l'on peut considérer comme géographique même s'il a la forme d'un récit de voyage, intitulé *Les contrées mystérieuses et les peuples inconnus*, écrit par Victor Tissot et Constant Améro, fait une rapide allusion au conflit à la page 319 : « Mais nous demandons la permission de dire quelques mots du désert d'Atacama, situé au point de jonction du Chili, du Pérou et de la Bolivie et pour la possession duquel a éclaté la guerre de 1879, le Chili ayant pour adversaires la Bolivie et le Pérou »³⁵.

Deux ouvrages de géographie consacrent plus de lignes à la Guerre du Pacifique, dans ce cadre chronologique. D'abord, un ouvrage scolaire intitulé *Géographie de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie... : classe de cinquième (2^e édition, revue et augmentée)* écrit par Louis Grégoire et publié en 1882, dans lequel il est écrit :

Les limites de la Bolivie et du Chili ont été longtemps incertaines. Des contestations se sont élevées entre les deux États, au sujet de dépôts de guano [...] ; mais surtout au sujet des mines d'argent et de salpêtre de Caracolés et d'Antafagosta [sic], exploitées par des Chiliens, et dont la Bolivie s'empara violemment. La guerre a éclaté en 1879, entre le Chili et la Bolivie, soutenue par le Pérou ; il paraît, d'après les dernières nouvelles que la Bolivie doit être réunie au Pérou et que le Chili doit entrer en possession des territoires contestés (?) [sic].³⁶

Ce qui est le plus notable dans cet extrait, c'est en premier lieu la présentation de l'éclatement du conflit comme étant la faute de la Bolivie. Dans aucun autre ouvrage que nous avons cité plus haut, la situation est présentée ainsi. En second lieu, la fin du paragraphe montre une grande incertitude dans les informations énoncées, soulignée par ce point d'interrogation entre parenthèses, mis par l'auteur lui-même. En effet, les conditions de paix n'ont cessé d'évoluer, dès 1879, à chaque tentative et échec d'accord entre les belligérants. Ainsi, comme l'évoque l'auteur, en 1880, le Pérou et la Bolivie ont rapidement envisagé de former une Confédération, mais cela n'a pas abouti³⁷.

Enfin, la dernière évocation que nous avons pu recenser dans une publication de géographie, provient de l'ouvrage *Géographie physique, politique et économique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique*, écrit par H. Pigeonneau en 1884. L'auteur parle de la Guerre du Pacifique à quatre reprises, à chaque fois pour souligner les changements apparus dans les pays en question à la suite du conflit. D'abord, à la page 374, au sujet de la Bolivie :

Les ports de la Bolivie, sur le littoral du Pacifique, *Cobija*, bourgade de 2000 habitants, et *Antofagasta* ont été conquis par le Chili [...]. Le commerce extérieur de la Bolivie, difficile à apprécier en l'absence de documents authentiques, variait avant la guerre avec le Chili, entre 35 et 48 millions [...].³⁸

En ce qui concerne le Pérou, l'auteur parle deux fois de la guerre. D'abord, page 374 : « Une guerre récente avec le Chili a désorganisé et ruiné la république péruvienne qui a dû céder la province de *Tacna* et abandonner pour dix ans celle d'*Arequipa* une des plus riches et des plus peuplées [...] »³⁹. Ce sont des termes et une présentation de la situation du Pérou que l'on lit régulièrement dans les correspondances diplomatiques françaises en provenance de Lima, ou bien dans la presse. Il poursuit ensuite à la page 375 :

Payta, Truxillo, Pisco, Arica, Iquique et *Islay* ces trois derniers cédés aux Chiliens en 1883, sur la côte. Le Pérou possède plusieurs îles importantes par leurs gisements de guano (en partie occupées par le Chili) [...] Superficie, 1 120 000 kilom. carrés avant la guerre avec le Chili, environ 1 090 000 depuis la guerre, y compris la province d'*Aréquipa*.⁴⁰

Les ouvrages d'histoire

C'est dans les ouvrages d'histoire que l'on peut retrouver le plus de références à la Guerre du Pacifique entre 1879 et 1885 en France.

Comme dans les autres exemples de publications, les références à cette guerre vont de la simple allusion à la description détaillée de certains événements.

Une première mention du conflit dans un livre d'histoire est présente dans la neuvième édition du manuel *Répétitions écrites d'histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1880, à l'usage de toutes les classes*, de C. Raffy, publié en 1881. On peut lire dans le chapitre dédié aux événements marquants de la présidence de Jules Grévy, à la page 608 : « 1881. [...] Amérique : [...] médiation des États-Unis entre le Pérou et le Chili toujours en guerre »⁴¹. Il est très intéressant de voir que l'auteur ait jugé pertinent et important de mentionner cette médiation comme événement dont il faut se rappeler pour la présidence de Grévy en 1881. En effet, cette année-là, Jules Grévy outrepassa ses fonctions de président de la République en s'immiscant directement dans les affaires étrangères, à la place du Président du Conseil⁴², lorsqu'il convoque le ministre des États-Unis à Paris, M. L. P. Morton, à l'Élysée, afin de lui proposer directement l'aide diplomatique de la France dans la médiation des Nord-américains pour obtenir la paix entre les belligérants⁴³. Cette action a fait grand bruit, surtout au Chili, d'autant plus que les États-Unis ont refusé cette offre⁴⁴.

Parmi les allusions rapides au conflit, on retrouve plusieurs ouvrages de Gustave Ducoudray. Il est intéressant de remarquer qu'il écrit lors de chacune des trois dernières années de cette guerre. D'abord, en 1882, dans le *Memento du baccalauréat ès lettres conforme aux programmes de 1880. Premier examen, partie historique* en collaboration avec R. Cortambert, il écrit page 204 : « Le Chili, par suite de la guerre avec le Pérou, s'est étendu dans le N. et a obtenu la cession d'*Antofagasta*, de *Tarapaca*, de *Tacna* [...] »⁴⁵. En 1882, les Chiliens ont pris le contrôle de la capitale péruvienne, marquant ainsi leur domination sur le conflit. De ce fait, les combats majeurs sont finis. C'est pourquoi l'auteur parle déjà de la guerre au passé, alors que le traité de paix n'est pas encore signé et que ces territoires ne sont pas officiellement une extension du Chili.

À la page 203 on peut aussi lire sur la Bolivie :

Le commerce extérieur est peu considérable par suite de la rareté des ports. [...] Les relations maritimes de la Bolivie ainsi que celles du Pérou ont beaucoup souffert de la guerre entre ces pays et le Chili, qui s'est emparé de plusieurs de leurs ports, et a annexé celui d'*Iquique* et le désert d'*Atacama* ; il est riche en salpêtre, en azotate de soude [...].⁴⁶

Comme d'autres commentateurs de cette guerre, l'auteur ici focalise son propos sur la culpabilité du gouvernement chilien à propos des conséquences économiques de ce conflit sur ses deux ennemis. En ce sens, Ducoudray écrit dans son ouvrage *Histoire de France et histoire contemporaine de 1789 à la constitution de 1875 rédigée conformément aux programmes de 1880*, édité en 1883 : « Les Chiliens ont occupé Lima et imposé au Pérou une paix onéreuse (1883) qui lui fit perdre une partie de son territoire »⁴⁷. En effet, le traité de paix d'Ancón spécifie la cession perpétuelle de la province de Tarapacá par le Pérou au Chili, ainsi que des villes de Tacna et Arica pendant dix ans.

Finalement, dans son *Cours d'histoire. Cours supérieur. Notions élémentaires d'histoire générale et d'histoire de France* de 1884, Ducoudray écrit à la page 465 :

Le Chili désolé par l'anarchie jusqu'en 1850, est devenu plus calme, mais cet admirable pays est exposé à d'affreux tremblements de terre. Le Pérou affranchi, se démembra en deux républiques, le Pérou et la Bolivie. Ces deux républiques n'ont cessé d'être désolées par les tremblements de terre, les guerres intérieures ou les luttes avec le Chili.⁴⁸

Toutefois, à part ces différentes références succinctes à la Guerre du Pacifique, cet historien lui a consacré plus de lignes dans l'édition de 1882 de son *Histoire de France et histoire contemporaine de 1789 à la constitution de 1875 rédigée conformément aux programmes de 1880*. Il écrit ainsi à la page 883 dans la rubrique « Amérique du Sud » :

Le principal fait qui domine en ces dernières années l'histoire de l'Amérique du Sud, est la grande guerre, dite du Pacifique, entre le Chili, la Bolivie et le Pérou, guerre amenée par des discussions relatives aux limites respectives de ces États qui se disputent des territoires presque déserts. Les deux flottes chiliennes et péruviennes se livrèrent de fréquents combats ; celui qui eut le plus de retentissement en Europe ce fut la victoire du monitor péruvien le *Huascar* (9 juillet 1879), mais le 8 octobre ce monitor fut détruit dans un grand combat naval, véritable désastre pour la flotte péruvienne. Ce désastre excita encore davantage l'ardeur des Péruviens, mais les troupes chiliennes s'emparèrent de *Pisagua* malgré l'héroïque résistance de cette ville, remportèrent une victoire à *Aguas-Santas*, occupèrent la ville d'*Iquique*. Des révolutions intérieures s'accomplirent à Lima et en Bolivie, mais le Pérou n'a pu, malgré ses efforts, reprendre l'avantage.⁴⁹

D'abord, il est vrai que, parmi tous les faits qui se sont produits en Amérique du Sud et centrale durant cette période, les médias français ne se sont intéressés pratiquement qu'à cette guerre pendant toute sa durée. Hormis cela, la presse a relayé en partie le conflit de l'Araucanie, tout comme la construction du canal de Panama. On voit aussi à nouveau combien le sort du navire *Huáscar* a marqué les esprits jusqu'en Europe. Pour finir, comme on pouvait le lire entre les lignes dans les précédents extraits des ouvrages de Ducoudray, vers la fin du paragraphe une subtile compassion envers le Pérou transparait encore à travers les termes tels que « l'héroïque résistance » ou « malgré ses efforts ».

En plus des courtes références à la Guerre du Pacifique, nous avons aussi recensé trois longs passages sur ce sujet dans des ouvrages d'histoire. D'abord, dans le livre *L'aristocratie en Amérique* de Frédéric Gaillardet de 1883. Les différents extraits que nous avons sélectionnés sont compris entre les pages 354 et 357, et ont tous pour sujet la médiation et l'ingérence des États-Unis dans cette guerre ; sujet qui, nous l'avons vu précédemment, intéresse visiblement la France. L'auteur se montre très critique face à la politique nord-américaine sur le continent :

M. Arthur sera-t-il plus heureux que M. Blaine ? ce dernier a été également déçu dans le projet qu'il avait conçu de réunir à Washington une conférence de toutes les Républiques hispano-américaines, devant servir ses idées d'agression, sous prétexte d'entente internationale et de médiation ; car il ne s'agissait nullement d'un arbitrage accepté par les divers belligérants, soit par le Chili en guerre avec le Pérou et la Bolivie, ou par le Mexique et le Guatemala à la veille aussi d'en venir aux mains. Les Républiques hispano-américaines étaient invitées à envoyer des délégués à Washington pour y délibérer en commun sur les questions qui intéressent chacune d'elles, et pour régler ces questions en principe, à la majorité des voix. Or, chaque gouvernement ne devant être représenté que par un délégué, le Chili n'aurait eu qu'une voix à opposer aux deux voix du Pérou et de la Bolivie, [...] Aussi le Chili et le Mexique ont-ils décliné l'invitation de M. Blaine.⁵⁰

Nous retrouvons ici l'amertume des Européens devant la doctrine Monroe, à travers l'ironie acerbe de l'auteur. Il fait référence en particulier à James Blaine, homme politique nord-américain républicain et secrétaire d'État en 1881 sous la présidence de James A. Garfield, qui a géré cette année-là la politique étrangère états-unienne pendant la Guerre du Pacifique. L'auteur poursuit, plus spécifiquement sur la Guerre du Pacifique :

Le Congrès a voté une enquête portant sur des manœuvres financières et politiques d'une certaine gravité. Elles étaient résumées comme suit dans un article du *New-York Herald* du mois d'avril 1882. « Une grande partie du public croit et avec de bonnes raisons, qu'il y a quelque chose de plus qu'une question d'argent véreux dans la politique de M. Blaine, à l'égard du Chili et du Pérou, et que, tandis qu'il avait indubitablement l'intention de pousser le pays à une guerre avec le Chili, ce n'était encore cependant qu'une partie d'un complot formé et préparé secrètement, pendant la longue maladie du général Garfield. Ce complot, comme le prouvent les dépêches publiées, visait : " Première, à une guerre avec le Chili et à l'établissement d'un protectorat sur le Pérou [...] »

[...] L'enquête a disculpé, je crois, M. Blaine des accusations de spéculations véreuses portées contre lui, mais non de ses menées politiques. Si, sous sa direction, le cabinet de Washington avait persisté à imposer au Chili et au Pérou son arbitrage, rappelant la fable du troisième larron, c'eût été la guerre avec les puissances maritimes de l'Europe. [...] Mais, comme je l'ai déjà dit, l'esprit d'accaparement et de domination est devenu la faiblesse de la nouvelle génération américaine, qui la prend pour un signe de force. Elle se croit assez puissante pour jeter le dé à l'Europe entière, et lui fermer l'accès d'un continent qu'elle regarde comme sa propriété.⁵¹

La presse française a mentionné de nombreuses fois l'affaire Blaine, tout comme les correspondants diplomatiques français durant la guerre⁵². De plus, cette affaire est évoquée assez longuement dans *La question chilo-péruvienne et l'intervention européenne au point de vue des intérêts français* rédigé par la *Compagnie du Pacifique* en 1882, afin de réclamer l'intervention du gouvernement français pour défendre les intérêts de ses nationaux impliqués dans la guerre, et on peut lire un extrait d'une lettre de Blaine au général Hurlbut, ambassadeur des États-Unis à Lima de 1881 à 1882, du 4 août 1881 qui explicite les propos de Frédéric Gaillardet :

Vous ferez tous les efforts que vous jugerez utiles pour obtenir en faveur de Landreau un règlement équitable de sa réclamation. Vous aurez bien soin de faire une notification formelle aux autorités chiliennes et péruviennes au sujet de la nature et condition de cette réclamation, de sorte qu'aucun traité de paix définitif ne puisse se faire au mépris des droits pouvant appartenir au dit Landreau.⁵³

L'avant-dernière mention de la Guerre du Pacifique que nous avons trouvée dans une publication d'histoire, provient de *La Croix-Rouge : son passé et son avenir* de Gustave Moynier, publiée en 1882.

D'abord, il indique, à la page 75, « [qu'en] 1879 et 1880, la Bolivie, le Chili et le Pérou, en lutte les uns avec les autres, adhèrent tous à la Convention [de Genève] »⁵⁴. Aux pages 192 et 215 on trouve ensuite deux autres références au conflit :

Une autre guerre encore doit être citée dans ce chapitre, où elle forme une catégorie distincte, en ce sens que la Croix-Rouge d'outre-mer y a seule participé. C'est celle qui, de 1879 à 1881, a sévi dans l'Amérique du Sud, entre le Chili d'une part, la Bolivie et le Pérou de l'autre. Des trois États belligérants, il n'y en eut qu'un, le Pérou, où une association nationale représenta l'œuvre dont nous nous occupons. Encore cette Société péruvienne de la Croix-Rouge ne naquit-elle qu'après que la lutte eut été engagée, et disparut-elle de la scène avant l'heure critique de la prise de Lima. Une de ses ambulances, celle du Callao, remplit un rôle actif dans ce port, mais c'est l'unique trace qu'elle ait laissée de ses bonnes intentions [...].⁵⁵

Et :

Dans l'Amérique du Sud, la guerre que se firent pendant près de deux ans, de 1879 à 1881, le Chili, la Bolivie et le Pérou, a fourni un certain contingent de faits pour l'histoire de la Convention de Genève ; mais, là encore, l'imprévoyance fit sentir ses funestes effets. Ce fut seulement après l'ouverture de cette campagne, que les trois belligérants prirent le parti d'adhérer à la Convention, et ils n'eurent pas le temps de transformer les habitudes de leurs soldats. Aussi s'accusèrent-ils réciproquement d'avoir outrepassé leurs droits en maintes circonstances. Il est difficile de porter un jugement éclairé sur ces épisodes, qui ne sont encore que très imparfaitement connus en Europe ; mais des récits dignes de foi attestent que la Convention a rendu possibles des évacuations de blessés par mer, dans des ports bloqués par l'ennemi, ce qui, sans elle, n'eût certainement pas eu lieu [...].⁵⁶

La Guerre du Pacifique est ici mentionnée pour un tout autre but que ceux déjà vus auparavant, à savoir : promouvoir les bienfaits de la Convention de Genève de 1864. Comme l'ouvrage a été publié avant la fin des combats, l'auteur n'a pas encore le recul nécessaire pour dresser un bilan total.

En dernier lieu, le plus grand nombre de pages consacrées à la Guerre du Pacifique, parmi tous les extraits que nous avons trouvés et étudiés, se trouve dans la huitième édition de l'ouvrage *Histoire contemporaine, depuis 1789 jusqu'à nos jours : rédigée conformément au nouveau programme officiel de 1880, prescrit pour la classe de philosophie*, de E. Maréchal publié en 1882. Nous n'allons pas citer

l'extrait en son intégralité puisqu'il est long de six pages (p. 878-883). De manière générale, il est intéressant de souligner le fait que la « Guerre entre le Chili et la Bolivie soutenue par le Pérou (1879-1881) »⁵⁷, telle qu'elle est présentée dans ce livre, soit au programme de philosophie, et qu'elle intéresse donc les auteurs des programmes pour l'éducation en France. La limite de cet extrait est que la guerre n'est pas terminée quand il est rédigé et publié, c'est pourquoi on lit à la page 878 : « Au sud-ouest seulement, la Bolivie possède, entre le Pérou et le Chili, un petit espace de côtes sur le Grand Océan, avec le port de Cobija ou Puerto-la-Mar, dans le désert d'Atacama »⁵⁸. En réalité, la Bolivie n'avait déjà plus ces ports, mais tant que le traité de paix n'était pas signé, il était toujours envisageable que le Chili les restitue.

Ensuite, dans le long récit de la guerre, l'explication des origines du conflit est très partisane, en faveur du Chili :

Le Chili eut dès lors une supériorité marquée sur les autres républiques hispano-américaines. L'ordre, le travail, le bien-être, le progrès, y furent rapides [...]. Comment trouver de nouvelles ressources ? Les Chiliens les cherchèrent au nord. Là se trouvait, entre leur territoire et celui du Pérou, l'aride désert d'*Atacama*, possession nominale de la Bolivie, mais dont les limites étaient très incertaines. Des dépôts de guano ayant été découverts sur la partie de la côte qui s'étend du port de *Coquimbo* au cap *Mejillones*, chacun de ces deux États en réclama la possession. Un traité conclu en 1866 stipula que le territoire compris entre le 23° et le 25° degré de latitude méridionale serait exploité en commun, et les produits des mines partagés par moitié.⁵⁹

En effet, le désert d'Atacama était d'abord considéré comme appartenant à la Bolivie. En ce sens, dans ses Constitutions de 1822, 1828 et 1833, le Chili écrit que ses limites naturelles au Nord vont « jusqu'au désert d'Atacama » ; là réside le problème de précision cité par l'auteur, à savoir, si cela signifie jusque-là où commence ou finit le désert. Mais au cours des années où la Bolivie a mené des expéditions et extrait des minerais sur ce territoire, le Chili n'a fait aucune réclamation, ce qui semblait montrer qu'il ne comprenait pas le désert d'Atacama dans son territoire⁶⁰. L'auteur poursuit :

Des Chiliens ayant découvert en 1871 entre ces limites, dans le désert d'Atacama, des mines d'argent et de nitre, y fondèrent les villes de *Caracoles* et d'*Antofagosta* [sic]. [...] Par le traité de 1874, la Bolivie s'engageait à ne pas augmenter, pendant 25 ans, les droits d'exportation payés par les Chiliens établis dans

la zone commune. Cependant, grâce à l'énergie et à l'intelligence des Chiliens, et quoiqu'on fût réduit dans ces districts miniers, par l'absence d'eau douce, à distiller l'eau de mer pour la boire, il y eut bientôt à *Antofagosta* [sic] 20 000 ouvriers chiliens. La Bolivie s'émut de voir, en fait, la possession de ce pays lui échapper de plus en plus, à mesure qu'elle devenait plus profitable. [...]. Voyant donc en eux des concurrents qui le ruinaient, [le Pérou] engagea la Bolivie à revenir sur les concessions qu'elle leur avait faites par le traité de 1874, et lui promit, en cas de guerre, l'appui de ses armes. Ces excitations produisirent leur effet. Le 11 février 1878, le congrès bolivien, violant le traité conclu quatre ans plus tôt, éleva les droits sur l'exportation du salpêtre. Après de longues négociations, le 18 décembre 1878, la Bolivie refusa de faire droit aux réclamations des Chiliens.⁶¹

En réalité, l'idée de l'impôt bolivien de 10 centavos sur l'exploitation du guano et du salpêtre a pour origine la volonté de trouver un financement pour réparer les dommages causés par un séisme ayant eu lieu en 1877 sur tout le littoral⁶². Ainsi, au lieu d'en faire un conflit entre une entreprise privée chilienne et le gouvernement bolivien, cette compagnie parvint à obtenir le soutien de son gouvernement en proclamant une violation du traité de 1874. On remarque donc la critique d'E. Maréchal envers le gouvernement bolivien, en omettant les complexités de l'origine de ce conflit. L'auteur, ensuite, raconte les faits majeurs et les batailles les plus marquantes de la guerre, de manière assez exacte, toujours dans un registre épique. Il n'y a plus de prise de parti pour le Chili ; il admire à plusieurs reprises les faits héroïques péruviens. Il conclut à la page 883 en disant :

Enfin, après les deux batailles de *Chorillos* et de *Miraflores* (13-15 janvier 1881), les Chiliens sont entrés à Lima, où tout était dans la confusion. Ils y ont établi un gouvernement provisoire sous la direction de M. Calderon. Le dictateur péruvien Piérola s'est enfui dans l'intérieur. Toutefois la paix n'était pas encore signée au début de l'année 1882...[sic].⁶³

Conclusion

Cette brève analyse d'une sélection restreinte de publications françaises de 1879 à 1885 nous permet de remarquer que la Guerre du Pacifique est convoquée dans ces ouvrages pour défendre des propos et des arguments très divers : le droit international, le droit nord-américain, l'armement des navires de guerre, la Convention de Genève,

les répercussions de la guerre sur la monnaie, les causes du conflit et les conséquences sur le commerce et les frontières des belligérants. Dans la majorité des cas, la Guerre du Pacifique est citée ou racontée de manière allusive, et sans prise de parti. Les ouvrages dans lesquels les auteurs marquent un peu plus leur opinion correspondent toutefois à des avis exprimés assez communément dans la presse au cours de la période. Cependant, les auteurs de ces ouvrages ne font jamais écho aux intérêts financiers des créanciers et des compagnies françaises impliquées dans cette guerre, telles que *La Compagnie du Pacifique* et *Dreyfus frères et Cie*, défendus par les représentants diplomatiques français. De la même façon, aucun n'évoque les répercussions sur les Français installés au Pérou pendant les bombardements chiliens. Il conviendrait en ce sens de pousser l'étude jusqu'à la fin du XIX^e siècle, lorsque les procès de réparation des dommages subis par les neutres pendant la guerre ont lieu et sont connus en Europe.

NOTES :

1 Pacheco Zegarra Gavino, *Guerre déclarée au Pérou et à la Bolivie par le Chili*, Nancy, G. Crépin-Leblond, 1879.

2 Bulnes Gonzalo, *Guerra del Pacífico*, V. I, Santiago de Chile, Editorial del Pacífico S. A., 1911-1919.

3 López Urrutia Carlos, *La Guerra del Pacífico, 1879-1884*, Pozuelo de Alarcón, Ristre, 2003.

4 Bulnes Gonzalo, *op. cit.*

5 *Ibid.*

6 López Urrutia Carlos, *op. cit.*

7 Archives du ministère des Affaires étrangères de la Courneuve : Correspondances politiques/Lima 1879-1884 et Correspondances politiques/Santiago du Chili 1879-1884.

8 López Urrutia Carlos, *op. cit.*

9 Nous pouvons citer quelques exemples parmi beaucoup d'autres : sur la destruction des ports péruviens méridionaux dans *Gil Blas* et *La Lanterne*, voir les numéros du 19/05/1879 ; sur le combat naval d'Iquique dans *Gil Blas* et *La Lanterne*, voir les numéros du 31/05/1879 ; sur la capture de toute la flotte péruvienne dans *Gil Blas*, 11/10/1879 et *La Lanterne*, 13/10/1879.

10 Larroquette Janie, *Les Relations franco-péruviennes (1850-1885) : la Guerre du Pacifique*, Paris 10, 1986.

11 Hennebert Eugène, *Les torpilles : art militaire sous-aquatique*, Paris, J. Dumanie, 1880, p. 203.

12 *Ibid.*, p. 203.

13 *Ibid.*, p. 203.

14 Hirsch, *Répertoire d'articles militaires pris des journaux de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de la Suisse*, Cologne, Charles Warnitz, 1882.

15 Beach Lawrence William, *Études sur la juridiction consulaire en pays chrétiens et en pays non chrétiens et sur l'extradition*, Leipzig, Brokhaus, 1880, p. 560.

16 Martens (de) Fedor Fedorovič, *Traité de droit international*, V. I-III, Paris, Librairie A. Maresq, 1883-1887, p. 399.

17 Voir par exemple : De Vorges a Gambetta, Valparaíso, 07/01/1882, AMAE, 99CP/40 (avec les annexes). Baron d'Avril à Barthélemy-Saint-Hilaire, Santiago, 09/10/1881, AMAE, 24CP/23.

18 Martens (de) Fedor Fedorovič, *op. cit.*, p. 138.

19 *Ibid.*, p. 458.

20 Voir par exemple : De Vorges à Gambetta, Valparaíso, 07/01/1882, AMAE, 99CP/40. Tallenay à Duclerc, Lima, 11/02/1883, AMAE, 99CP/41. Tallenay à Challemel-Lacour, Lima, 22/07/1883, AMAE, 99CP/41.

21 Fiore Pasquale, *Nouveau droit international public suivant les besoins de la civilisation moderne*, Paris, G. Pedone-Lauriel, 1885, p. 347.

22 Bérardi Gaston, *Les Parisiennes. Par Mardoche et Desgenais*, Paris, E. Dentu, 1882.

23 Bulnes Gonzalo, *op. cit.*

24 On peut ainsi lire : « À défaut de documents bien précis sur les faits d'armes de la guerre des « pays latins de l'Amérique du Sud » - suivant l'expression de M. Reclus, un de nos compatriotes qui arrive du Pérou et qui s'est trouvé mêlé de près à ses péripéties nous raconte un épisode qui ne manque pas d'une certaine saveur. [...] », *Gil Blas*, 21/09/1881.

25 Lemay Gaston, *À bord de « la Junon » : Gibraltar, Madère, les îles du Cap-Vert*, Paris, G. Charpentier, 1881.

26 *Ibid.*, p. 301.

27 Castro y Luna Victoria A., *Revelaciones históricas sobre la guerra y la paz en el Perú*, Lima, Imprenta del Universo, 1884.

28 Les stéréotypes attribués aux Espagnols ont été poursuivis contre leurs héritiers latino-américains. Des clichés que l'on retrouve dans cet extrait que nous avons traduit et expliqués par F. Archilés Cardona : « [...] la prédominance, en résumé, de l'instinct sur la raison et la réflexion [...] », Archilés Cardona Ferran : « ¿Materia de España? Imaginarios nacionales y persistencia del estereotipo español en la cultura francesa (1898-1936) », *Ammis* [En ligne], 2018, (consulté le 20 avril 2022). URL: <https://journals.openedition.org/amnis/3265>.

Ou bien, chez Andrea Díaz Rodríguez, on peut lire que les romantiques ont présenté les Espagnols comme individualistes, anarchistes, passionnés, non civilisés et *guerrilleros*. Díaz Rodríguez Andrea, «Desmontando la Leyenda Negra: tópicos sobre los españoles en el aula E/LE», Universidad de Oviedo, 2015, p. 27, (consulté le 21 avril 2022). URL: https://digibuo.uniovi.es/dspace/bitstream/handle/10651/34637/TFM_%20D%EaDaz%20Rodr%E Dguez.pdf;jsessionid=7C0545538788F57B632B88503D536C0D?sequence=8.

29 Lemay Gaston, *op. cit.*, p. 358.

30 *Ibid.*, p. 356.

31 Collot Louis, *Souvenirs d'un naturaliste à bord de la « Junon », suivis d'observations sur la météorologie et sur les colorations accidentelles des eaux de la mer*, Paris, Savy, 1882.

32 Pigeonneau Henri, *Géographie physique et politique de la France & des cinq parties du monde*, E. Belin et fils, 1881.

33 *Quelques Mots sur la Guyane française*, Paris, Schiller, 1881, p. 70.

34 Congrès national des Sociétés françaises de géographie, 5^e, 7^e session, Toulouse, août 1884 : comptes rendus des travaux du congrès, Société de Géographie de Toulouse, 1884, p. 137.

35 Tissot Victor, Améro Constant, *Les contrées mystérieuses et les peuples inconnus*, Paris, Firmin-Didot, 1884, p. 319.

36 Grégoire Louis, *Géographie de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie... : classe de cinquième*, Paris, Garnier frères, 1882, p. 158.

37 Voir De Vorges à Freycinet, Lima, 12/07/1880, AMAE, 99CP/38 et De Vorges à Freycinet, Lima, 08/1880, AMAE, 99CP/38.

38 Pigeonneau Henri, *Géographie physique, politique et économique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique*, Paris, E. Belin et fils, 1884.

39 *Ibid.*

40 *Ibid.*

41 Raffy Casimir, *Répétitions écrites d'histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1880, à l'usage de toutes les classes*, Paris, Thorin, 1881.

42 C'était le Président du Conseil, chef du gouvernement et ministre des Affaires étrangères, qui concentrait l'essentiel du pouvoir exécutif sous la Troisième République.

43 Voir De Vorges à Gambetta, Valparaíso, 07/01/1882, AMAE, 99CP/40.

44 Un article est paru dans le journal chilien *El Comercio*, le 29/03/1881 (paragraphe que nous avons traduit) : « Quel droit avait M. Grévy de déchirer une page du livre de Napoléon III et, en mettant de côté le ministre des Affaires étrangères (qui est responsable de la politique extérieure de la France [...]), de faire appel de manière privée au ministre Morton pour insister auprès de notre gouvernement au sujet de l'opportunité d'une intervention collective [...] ? ».

45 Ducoudray Gustave, Cortambert Richard, *Memento du baccalauréat ès lettres conforme aux programmes de 1880. Premier examen, partie historique*, Paris, Hachette et Cie, 1882.

46 *Ibid.*

47 Ducoudray Gustave, *Histoire de France et histoire contemporaine de 1789 à la constitution de 1875 rédigée conformément aux programmes de 1880*, Paris, Hachette, 1883.

48 Ducoudray Gustave, *Cours d'histoire. Cours supérieur. Notions élémentaires d'histoire générale et d'histoire de France*, Paris, Hachette, 1884.

49 Ducoudray Gustave, *Histoire de France et histoire contemporaine de 1789 à la constitution de 1875 rédigée conformément aux programmes de 1880*, Paris, Hachette, 1882.

ALICE VASSEUR

- 50 Gaillardet Frédéric, *L'aristocratie en Amérique*, Paris, E. Dentu, 1883, p. 354.
51 *Ibid.*, p. 357.
52 Voir par exemple les deux longs articles parus dans *Le Temps* le 21/12/1881 et le 08/01/1882.
53 AMAE, *Guerre du Pacifique, Bolivie, Chili, Pérou : mélanges*, 298 A 17.
54 Moynier Gustave, *La Croix-Rouge : son passé et son avenir*, Paris, Sandoz et Thuillier, 1882.
55 *Ibid.*
56 *Ibid.*
57 Maréchal E., *Histoire contemporaine, depuis 1789 jusqu'à nos jours : rédigée conformément au nouveau programme officiel de 1880, prescrit pour la classe de philosophie*, Paris, Delalain frères, 1882, p. 878.
58 *Ibid.*
59 *Ibid.*
60 Querejazu Calvo Roberto, *Guano, salitre, sangre*, La Paz, Los amigos del libro, 1979.
61 Maréchal E., *op. cit.*, p. 879.
62 Querejazu Calvo Roberto, *op. cit.*
63 Maréchal, E., *Histoire contemporaine...*, *op. cit.*